



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
28.02.2017

L'an deux mille dix sept et le six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 17/5

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES, procuration à Mr GRIALOU
Mme PESA procuration à Mr FABRE
Mme ANGLES procuration à Mr GUIRAUD
Mr BARDY

Secrétaire : Mme MAILLET-RIGOLET

Objet de la délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS BUDGET
PRINCIPAL**

Rapporteur : Madame Maillet-Rigolet

La précédente délibération approuvant les résultats du compte administratif 2016 du budget principal se décompose ainsi :

Section d'investissement

Résultat reporté 2015	- 168 454,79 €
Résultat de l'exercice 2016	175 885,84 €
Résultat de clôture	7 431,05 €

Adopté à l'unanimité

Solde des restes à réaliser	- 19 601,80 €
Solde section d'investissement	7 431,05 €
Besoin de financement	12 170,75 €

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2015	1 505 301,01 €
Résultat de l'exercice 2016	311 794,79 €
Résultat de clôture	1 817 095,80 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter l'excédent de clôture de la section de fonctionnement, soit 1 817 095,80 € au budget primitif 2017, au compte 002 de la section de fonctionnement pour un montant de 1 804 925,05 € et la somme de 12 170,75 € au compte 1068 de la section d'investissement.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 7 mars 2017
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

